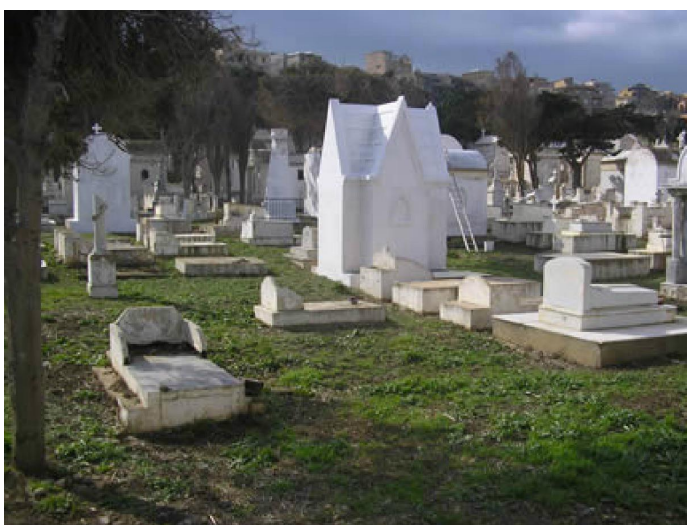


Cimetière Chrétien de Guyotville (Aïn Benian, Algérie)

Descriptif programme 2017



A l'initiative de l'association :
« à la Mémoire de nos Anciens de Guyotville »

Association Loi 1901 , RNA N° W134004279. Parue au J.O. du 26/11/2011,
Enregistrée en Sous-Préfecture d'Istres(13)

Siret : 814 313 938 00015 Code APE : 9499Z

Adresse du siège : 26, Avenue de la République 13180 Gignac-la-Nerthe

Tél : 09 64 18 39 34 (Président : Mr André PEREZ)

Site web : cimetiere.guyotville.free.fr

Courriel : 1chefandre@gmail.com

Adresse du Cimetière : RN 11 – Aïn Benian- Wilaya d'Alger -Algérie-

ACTION SPECIFIQUE : Protection-Restauration-Entretien



Quel est le but à atteindre rapidement ?

Nous devons empêcher avant tout les intrusions quasi-journalières non autorisées dans le Cimetière, par dessus les murs.

Notre projet a pour **premier objectif urgent, la sécurisation de l'accès au cimetière**,

- Par une surélévation des murs de clôture,
- Par la mise en place d'un gardiennage de ce lieu de mémoire et de repos pour nos anciens.

Protection :

Ce qui est prévu : Dès 2017, il nous faudra **SECURISER** rapidement l'accès en rehaussant, d'un mètre supplémentaire les murs de clôture, ce qui correspond à l'édification de 230m² de parpaings avec finition enduit à la chaux.



Restauration

Ce qui est prévu :

Dans les allées principales, la préparation des sols, le traitement, et son recouvrement par une couche de graviers de 5cm. Le but est de permettre sans risque l'accès au Cimetière, le rendre praticable par tous, et surtout pour les personnes âgées, tout en limitant au maximum le désherbage récurrent de ces parties essentielles.

L'arrachage des arbres morts depuis des décennies, le dessouchage, et l'enlèvement des branchages jonchant le sol, suite aux intempéries. A terme, la plantation d'une trentaine de mûrier-platanes.

CE QUI A ETE REALISE en 2014/2015

Entretien :

Ce qui a été réalisé :

La dernière opération de nettoyage a été faite fin 2014 ... sous l'égide du Consulat Général de France à Alger.

Ce qui est prévu :

Il est prévu un débroussaillage annuel.

Réparation :

Ce qui a été réalisé : Les 2 portails d'entrée ont été remplacés en 2015 avec le concours du Consulat de France à Alger.

Photos sur le site du Consulat : <http://alger.ambafrance-dz.org/Cimetiere-chretien-d-Ain-Benian>



Budget Travaux 2017 : Protection-Restauration-Entretien (14.333 €)



Protection

Pour la construction de 230m² de murs en parpaings (avec finition chaux blanche)
Un budget de 10.053 € a été estimé



Restauration

Pour le traitement du sol, et le recouvrement des allées principales en graviers (5cm), ainsi que le reboisement des allées.

Un budget de 3.080 € a été estimé



Entretien

Pour le débroussaillage, le désherbage du cimetière, il a été prévu un budget de 1.200 €
Le gardiennage et l'entretien sur place pourrait être effectué pour 100€ / mois.
Une maison de gardien existe.

Sources de financement 2017



Notre association :

La participation financière de l'Association, après collecte de dons, et déduction faite des frais de fonctionnement, est prévue à hauteur de 4.000 € (dont 2.658 € dédiés aux travaux)
Et sa contribution en bénévolat, et dons en nature, est estimée aussi à 4.000 €

Le Ministère des Affaires Etrangères (Ambassade de France – Consulat d'Alger)

Une participation exceptionnelle de 3.500 € sera demandée pour boucler notre projet.

Les collectivités publiques

Des subventions importantes de la Région PACA et de communes des Bouches-du-Rhône seront indispensables pour financer notre projet, notamment pour la sécurisation du cimetière afin d'assurer à ce Lieu de Mémoire un avenir digne.

La subvention principale sera demandée à notre région PACA (8000 €), car les projets actés et votés par elle, s'inscrivent justement dans leur programme d'aide à la rénovation des Cimetières d'Algérie (campagne des dernières élections régionales de 2015).

Il est prévu aussi une demande d'aide auprès de la ville de GIVORS (69), qui est jumelée à Aïn Benian.

Destination : Fonds de concours No 01.1.2.011 aux « sépultures civiles en Algérie » pour Guyotville (Aïn Benian)

Un fonds spécial a été créé pour les Associations, les particuliers, les Collectivités Publiques, destiné à participer au financement pour la rénovation, l'entretien, et les travaux des Cimetières Français en Algérie. Afin d'apporter notre contribution à ce fonds de concours, notre Association devra libeller ses chèques à l'ordre du Trésor Public en précisant au dos " FDC " suivi du numéro du fonds de concours, et l'adresser au :

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Direction des Français à l'Etranger et de l'Administration Consulaire

Sous-Direction de l'Administration des Français

27, Rue de la Convention

75732 PARIS Cedex 15

Les travaux seront exécutés par des entreprises Algériennes en rapport avec le Consulat d'Alger , l'APC de Aïn Benian (Municipalité actuelle) et suivis certainement par l'association « IN MEMORIAM »

Présentation de l'Association : le Bureau



Les membres du Bureau



Président : André PEREZ , né le 10/06/1938 à Guyotville

Vice-Président : Bernard KUSTER , né 25/06/1941 à Alger, domicilié à Aïn Benian

Secrétaire : Jean-Raymond DI FINA , né le 03/10/1951 à Guyotville

Secrétaire-adjoint : André OCHOA, né le 26/012/1941 à Guyotville

Trésorier : Jean-François GINER, né le 14/06/1947 à Guyotville

Trésorier-adjoint : Bernard COSTA, né le 31/03/1953 à Guyotville

Tous les membres du Bureau sont BENEVOLES (pas de salariés).

Notre Association s'interdit d'organiser des réunions festives de ses membres.

A la fin 2016, nous pourrons dénombrer une centaine de membres donateurs, partageant avec nous ce Devoir de Mémoire, ainsi que les Valeurs de la République.

Notre budget de fonctionnement pour 2017 s'élèvera à 3.900 €, en incluant un déplacement technique en Algérie pour 2 membres du bureau à 1.750 € pour la mise en route du projet).

Nos atouts : Après plusieurs voyages effectués (à titre privé) par la plupart des membres du bureau, nous avons une bonne connaissance de terrain. Notre Vice-Président réside sur place. Des contacts ont déjà été pris avec la Mairie (APC d'Aïn Benian) , ainsi qu'avec les Services du Consulat de France à Alger. Nous avons également entretenu, depuis ces dernières années, une correspondance régulière avec le Ministère des Affaires Etrangères concernant la situation du Cimetière.

Présentation de l'Association : Chronologie



Dés 2008, afin d'évaluer avec précision l'état du Cimetière de Guyotville, une première visite de reconnaissance avait déjà été organisée, en accord avec les autorités locales.

En 2011, le 26 novembre, sous le N° W134004279, l'Association « A la Mémoire de nos Anciens de Guyotville » a été créée pour sensibiliser les familles Guyotvilloises, en les informant sur l'état de délabrement du Cimetière.

La sauvegarde de notre Cimetière, est le seul objet social de notre Association ; nous y avons mis notre bonne volonté, et tout notre cœur, avec des membres bénévoles. Mais dès sa création, nous apprenions qu'il était question de regrouper notre Cimetière en le transférant vers celui d'Alger (El Biar).

Dans l'attente des décisions prises par les autorités gouvernementales, notre Association se mit alors en sommeil financièrement (ni dépenses, ni recettes) jusqu'en 2014.

Pendant cette période, ses membres fondateurs ne restèrent pas inactifs. Sur fonds privés, ils se rendirent sur place pour continuer à alerter et informer la Municipalité locale, l'Ambassade de France à Alger, puis échanger avec le Ministère des Affaires Etrangères, (correspondances avec photos à l'appui). Ainsi, notre Association a participé de façon décisive au sauvetage et au maintien des sépultures sur le site, mais aussi au lancement de travaux d'entretien entrepris par le Consulat en 2014/2015

Lien vers : [Ambassade de France: Cimetiere-chretien-d-Ain-Benian](#)

Aujourd'hui, après tant d'années de craintes, d'efforts, et d'espoirs, il est maintenant certain que le Cimetière de nos ancêtres ne fait plus partie de la liste des Cimetières Chrétiens qui ont été ou qui seront regroupés sur Alger. Cette décision ministérielle est actée.

Nos Anciens resteront sur place, dans cette terre qu'ils ont tant aimé ; leurs tombes ne seront pas déplacées. A présent, notre devoir est de ne pas le voir se détruire. Il nous faut à présent démarrer au plus vite sa sécurisation, sa restauration, et son entretien.

NOTRE CIMETIERE EST SAUVEGARDE, MAIS IL EST EN DANGER !

Notre projet s'inscrit dans le cadre d'une politique publique

Source : site Consulat de France à Alger

<http://alger.ambafrance-dz.org/-Cimetieres-presentation->

Historique et Bilan des accords prévus entre la France et l'Algérie :

La première phase du plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie, annoncée le 3 mars 2003 par le Président Chirac, lors de sa visite d'Etat en Algérie, s'est achevée en 2011. La mise en œuvre et l'exécution de ce plan d'action et de coopération ont été confiées au Ministère des Affaires Etrangères, à la Mission Interministérielle aux Rapatriés (MIR), à l'Ambassadeur et aux Consuls Généraux de France en Algérie, dans un climat de parfaite coopération avec les Associations de Rapatriés et les Autorités Algériennes.

Il faut saluer l'implication d'Associations de Rapatriés présentes sur le terrain qui entreprennent, en étroite coopération avec les postes Consulaires concernés, des travaux d'entretien et de rénovation.

Ce plan, articulé autour de trois axes : rénovation, entretien et regroupement, a permis de recenser 523 Cimetières (453 Cimetières Chrétiens, 59 Cimetières Israélites et 11 Cimetières mixtes) ; soit 209.618 sépultures civiles dont 158.811 sépultures Chrétiennes et 50.807 sépultures Juives.

La liste n'est toutefois pas exhaustive, certaines régions restent en effet difficiles d'accès, en raison du contexte sécuritaire. 84 Cimetières ont été regroupés (arrêtés des 7 décembre 2004 et 9 octobre 2007) ; Le regroupement ayant été envisagé uniquement lorsque les sites avaient subi des dommages irrémédiables, ou que nous ne pouvions plus envisager des travaux pérennes de réhabilitation.

Conscient de l'ampleur de la tâche, le Président Sarkozy a réaffirmé, au retour de sa visite d'Etat en Algérie, en décembre 2007, la volonté de la France de poursuivre les efforts accomplis afin de conserver le patrimoine commun que constituent les Cimetières civils en Algérie au titre du Devoir de Mémoire et du respect envers les défunts et leurs familles.

Au cours de la visite d'Etat du Président Hollande à Alger les 19 et 20 décembre 2012, les deux Chefs d'Etat ont signé « **la Déclaration d'Alger sur la coopération entre l'Algérie et la France** » présentant les objectifs assignés à cette coopération. Parmi ces objectifs, figure la question de la mémoire commune et notamment l'échange d'informations pour la localisation de sépultures de disparus pendant la guerre d'Algérie. Une seconde phase du plan d'action visant 138 Cimetières a été élaborée et approuvée par le Ministère de l'Intérieur Algérien (arrêté du 29 juin 2009). L'arrêté du 23 juin 2011, publié au JORF, établit la liste des 137 Cimetières situés en zones rurales, objets de regroupements. Les familles disposaient alors d'un délai de quatre mois, à compter de la date de publication au Journal Officiel, pour manifester auprès des Consulats concernés, leur souhait de rapatrier, à leurs frais, les restes mortels de leurs défunts en vue d'une inhumation en France.

Les travaux de regroupements étant prévus de 2012 à 2015, les familles peuvent, jusqu'en 2015, s'adresser aux Consulats compétents afin de connaître les dates de regroupements des Cimetières concernés.

Les Consulats d'Alger, d'Annaba et d'Oran travaillent en étroite concertation avec les autorités Algériennes et ne manquent pas de les responsabiliser afin que les Cimetières rénovés ne soient pas laissés de nouveau à l'abandon.

Bénéficiaire de notre action : Le Cimetière de Guyotville



Cimetière Européen sur la commune de Guyotville (actuellement Aïn Benian, Daïra de Cheraga, Wilaya d'Alger) à 15kms à l'Ouest de la capitale. Sa surface est d'environ 12.000m² clôturés (terrain de 100m x 120m). Il se trouve à l'entrée de la commune, séparé de la mer par la Route Nationale 11.

Il abrite environ 530 sépultures, plus un ossuaire de 322 morts qui étaient autrefois inhumés dans l'ancien Cimetière, ainsi que les défunts « Morts pour la France ».

Le village de Guyotville environ 21000 habitants dont 8000 européens en 1962. Actuellement, la commune compte plus de 70000 âmes. Elle est devenue la station balnéaire préférée des Algérois et de leurs élites. La commune est sujette à une urbanisation importante pour faire face à sa démographie. Le vieux village, resté dans l'état, est détruit peu à peu par les ans et le manque de moyens d'entretien. Notre belle plage de « La Madrague » et son port ont été transformés peu à peu par l'urbanisation.

SEUL LE CIMETIERE RESTE ENCORE DANS SON « ETAT d'ORIGINE »

Nombre de nos descendants souhaitent pouvoir s'y rendre un jour, et venir se recueillir sur la tombe de leurs ancêtres.

Nous avons le devoir de le protéger des intrusions, de le rendre présentable, et encourager les familles à venir entretenir leurs sépultures.

La mise en route et le suivi de notre projet

La mise en route est prévue pour le courant du 1er semestre 2017, sur une durée de 6 mois.

En avant projet, l'association a pour OBJECTIFS en cours :

- l'élaboration du Budget prévisionnel 2017 pour ce projet
- la collecte de fonds par son bureau de 5 membres bénévoles actifs,
- la présentation du projet à travers son site internet, et son suivi
- une campagne courrier à ses "anciens" membres (la collecte "de 1er cercle" a bien commencé auprès des familles, sur l'ensemble du territoire. Mais ces dons privés ne suffiront pas à couvrir les travaux importants prévus dans le projet.
- les demandes de subventions auprès des Collectivités (Locales, Régionales), autres Associations, Consulat, s'avèrent indispensables pour boucler notre budget. Notre projet de sécurisation et de restauration du Cimetière pourra aboutir à cette condition.

Nos interlocuteurs indispensables et uniques en Algérie seront le Consulat d'Alger (fonds virés du Trésor Public local vers l'Ambassade), et l'association « IN MEMORIAM » qui agit comme interface entre notre association, le Consulat d'Alger et les entreprises Algériennes pour mener à bien les travaux.

Indicateurs de réalisation :

- 1-Le cahier des charges est chiffré (Devis dans les conditions tarifaires locales)
- 2-La collecte de dons privés a bien commencée, mais sera certainement insuffisante pour la totalité du projet (le trésorier donne les indicateurs de collecte)
- 3-La part des subventions publiques obtenues, ainsi que la participation d'autres Associations, déterminera le % de travaux qui pourront être accomplis en 2017.

L'objectif principal de cette action restant LA SECURISATION PAR SURELEVATION DES MURS et le la mise en place d'un GARDIENNAGE

- 4-Le lancement et le suivi sur place des travaux et les transferts de fonds, coordonnés par le Consulat d'Alger, dans les délais impartis, nécessiteront un déplacement de 2 membres du bureau pour le contrôle et le suivi de notre mission
- 5-L'avancement des travaux (murs, allées, arbres) sera publié sur notre site internet en photos, mensuellement, en relation avec IN MEMORIAM, pour en informer tous les contributeurs.
- 6-A la fin des travaux, le déplacement d'un membre du bureau validera la fin du projet, et avisera les membres et donateurs de l'Association par la rédaction d'un rapport détaillé.
- 7- Un compte-rendu financier sera envoyé obligatoirement à chaque contributeur de Subventions en justifiant les dépenses et les écarts constatés éventuellement.

MERCI à tous les donateurs publics, les entreprises et les particuliers qui nous aideront à atteindre notre seul but :

« POUR QUE LE CIMETIERE D'AIN-BENIAN CONTINUE A EXISTER, REHABILITÉ, SECURISÉ, AFIN QUE LA MEMOIRE DE NOS ANCIENS SOIT RESPECTÉE »